



Sessione di u 6 maghju di u 2024
Session du 6 mai 2024

Decisione N° 2024-08
Décision N° 2024-08

Prisentazione di u Pianu di prutezzione di a furesta è di u spaziu naturale contru à i fochi
2024-2033

Présentation du plan de protection des forêts et de l'espace naturel contre les incendies
2024-2033

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 mai, la Chambre des Territoires convoquée le 25 avril 2024 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ACQUAVIVA Jean-Felix, ALBERTINI Don-Marc, ALESSANDRINI Anthony, ARRIGHI Fabien, , CECCALDI Attilius, GERONIMI Pierre-Marie, GHIONGA Philippe, GIANNECCHINI Paul-Louis, GIANNI Jean-Jacques GIOVANNANGELI Gilles, LECCIA Jean-Pierre, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTINETTI Achille, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MONDOLONI Christophe, ORSONI Marie-France, ORSUCCI Jean-Charles, PADOVANI Marie-Hélène, PASQUALAGGI Jean-Marie, PERENEY Jean, POZZO DI BORGO Louis, ROCCHI Ange-Toussaint, SANGUINETTI Patrick, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, TERRIGHI Charlotte, VIVONI Ange-Pierre

Etait absent, excusé et ayant donné pouvoir : M.

Etaient absents et excusés : Mme et MM.

BRUZI Benoît, DELPOUX Jean-Louis, MATTEI Jean-Marc, SBRAGGIA Stéphane

Etaient absents : MM.

BERLINGHI François, BERTOLOZZI Paul-Antoine, CECCOLI François-Xavier, CUCCHI Nicolas, FRANCESCHI Jean-Claude, GIUSEPPI Jean, MARCELLESY Pierre, MARCHETTI François-Marie, MAROSELLI Dominique, MORTINI Lionel, ROCCA Antoine, TIBERI Francois

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.

- VU** La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.
- VU** Le décret n°2022-1663 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de désignation des membres de la chambre des territoires de Corse.
- VU** L'arrêté n°R20-2023-06-19-00001 du 19 juin 2023 fixant la liste des membres de la Chambre des territoires.
- VU** Le projet de PPFENI 2024-2033, relatif au plan de protection des forêts et de l'espace naturel contre les incendies
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2024-08, relatif au plan de protection des forêts et de l'espace naturel contre les incendies 2024-2033

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

À l'unanimité des membres présents

PREND ACTE de la présentation du projet de PPFENI (Plan de protection des forêts et de l'espace naturel contre les incendies) 2024-2033, par le conseiller exécutif en charge de l'aménagement du territoire, de l'énergie, du logement.

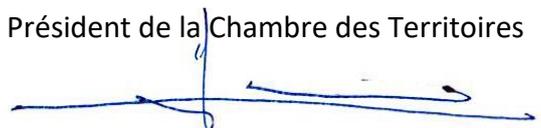
SE FELICITE que la Chambre des territoires ait été associée à son élaboration et que ce document reprenne les nombreux principes déjà évoqués lors du précédent PPFENI en y ajoutant notamment la protection des personnes et des biens.

PROPOSE d'étudier la possibilité d'élaborer des interfaces, déjà expérimentées sur le territoire du Fium'orbu Castellu, dans les zones qui le nécessitent, avec le concours de la Chambre des territoires.

SOUHAITE que les fiches actions du PPFENI fassent l'objet d'un suivi régulier et d'un bilan annuel.

EMET un avis favorable au Plan de Protection des Forêts et de l'Espace Naturel contre les Incendies (PPFENI) 2024-2033.

Le Président de la Chambre des Territoires



Gilles Simeoni